

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON, PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



ANNONCES :

Première insertion 10 centins par ligne
 Deuxième insertion, etc..... 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions
 rales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente des terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
 M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec
 ont bien voulu se charger de l'agence de la
 "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première } ABONNEMENT :
 \$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

SOMMAIRE

Revue de la Semaine : Il n'est pas certain que le traité du Berlin ramènera la paix en Europe.—Réconciliation en Allemagne avec les catholiques.—La France religieuse multiplie ses œuvres de pitié et de dévouement.—Les recettes pour l'Œuvre du Sacré-Cœur en France.—La visite d'un protestant à l'Hôtel-Dieu de Québec.—Don de Sa Majesté la Reine Victoria, pour l'embellissement de la ville de Québec ; le Gouverneur-Général Lord Dufferin désire que tout soit arrangé pour donner tout le confort possible à son successeur le Marquis de Lorne.—Les colons rouages pontificaux à Piopolis.—La Conférence Franco-américaine s'est récemment réunie à Paris.

Culture Agricole ; La moisson des blés.—Javelles.—Emploi des moyottes dans les temps pluvieux.—Entrée et conservation des moissons.—Mise en meules des céréales.

Objets divers : L'Académie de St. Augustin, comté de Portneuf ; prospectus concernant cette nouvelle institution ayant pour fondateur le Révd. M. F. Pilote, curé de St. Augustin.—Les mauvaises herbes.—Culture des abeilles, au mois d'aout.—La moisson des blés de semence.

Œuvres et autres : Le barbeau à patates.—Blé-d'Inde comme nourriture pour les poules.—L'industrie du sucre de betteraves en France.—Culture des abeilles.

Recettes : L'orge comme remède contre les vers chez le cheval.—Peinture pour les murs des appartements et des maisons.—Peinture à la détrempe.

Annales : Entrée des élèves au Collège de Ste. Anne.—M. Ls. A. Proulx, chapelier et manchonnier à Québec.—Aux maisons d'éducation, MM. J. B. Rolland & fils.

No. 29 de la "Gazette des Campagnes."—Depuis quelque temps plusieurs de nos abonnés nous ont écrit pour réclamer le No. 29 qui leur manque. En référant à la pagination on verra que notre metteur en page a fait une erreur.

Le 25 juillet la Gazette des Campagnes qui devait être le numéro 29 n'a pas été publiée ; nous remplacerons ce numéro à la fin de l'année. Le 1er d'aout nous avons expédié la Gazette des Campagnes sous le numéro 30, qui sans cette erreur de notre imprimerie aurait dû être le numéro 29. Conséquemment le numéro 29 n'a pas été publié.

REVUE DE LA SEMAINE

Ce qui se passe actuellement en Europe donne à craindre que le traité de Berlin n'ait pas les suites pacifiques qu'on était en droit d'attendre.

En Italie, le parti révolutionnaire est furieux de ce que le ministre plénipotentiaire d'Italie, M. Corti, soit revenu comme M. Waddington, plénipotentiaire de France, les mains vides. Les officieux disent les mains nettes ; mais les Italiens qui sont pratiques disent les mains vides, et en gens habitués à prendre de toute main, et à s'arrondir même après s'être fait battre, ils organisent des manifestations factieuses pour réclamer l'annexion de Trieste et du Tyrol italien ; ils demandent Nice et la Savoie, France et Autriche, peu importe ; leur appétit devient féroce en mangeant, à ces alliés de la France en 1859.

L'Autriche s'est émue de ces menées. S'il n'y avait eu jeu que ce parti de brailleurs, elle ne craindrait pas ; mais elle flaire avec raison une intrigue italo-prussienne sans roche. Elle a demandé une explication au gouvernement italien, elle veut savoir jusqu'à quel point il désavoue les meneurs. Les assemblées séditieuses qui se tiennent à Rome inquiètent sérieusement le gouvernement du roi Humbert.

En Angleterre, le comte Beaconsfield, M. Disraeli, a été reçu en triomphe par le parti tory. Mais les libéraux, ayant M. Gladstone en tête, pour chef, lui font une guerre implacable ; à les entendre, l'acquisition du Chypre n'est point une compensation aux agrandissements de la Russie et au démembrement de Turquie. En deux mots, en leur sens, la Russie est plus que jamais en voie de teuir l'Orient sous sa domination, et l'Angleterre plus que jamais réduite à prendre un rôle défensif.

Le comte de Beaconsfield a répondu que dans la situation présente, l'Angleterre a obtenu plus qu'elle ne pouvait espérer.

Pour la France, tout le monde convient qu'elle a été jouée, seulement on est, suivant quelques journaux, très sévère à l'égard de Waddington. Le rôle qu'il a joué à Berlin, ne lui est pas imputable ; il faut en voir la cause dans la position abjecte dans laquelle la France a été réduite par ses catastrophes

et ses folles, et à laquelle la condamne le maintien du régime actuel probablement pendant plusieurs années.

Ce régime a été le vœu de ses évènements. M. de Bismarck en tête.

"Tant que la France sera en république, disait M. de Bismarck à M. d'Arnim, elle sera isolée; l'Europe fera le vide autour d'elle, et nous n'aurons rien à craindre." La France a subi à Berlin les conséquences de ce régime.

Les Grecs sont aussi mécontents que les Italiens. Ils voudraient la Thessalie et l'Épire; eux aussi voudraient manger leur lopin du gâteau turc; à la première occasion ils se jeteront sur ces territoires.

Enfin la Turquie elle-même se sent hors d'état de pouvoir vivre dans les conditions que lui impose le traité; elle est dans une situation qui rappelle celle de la Pologne il y a cent ans, après le premier partage, chanté comme un chef-d'œuvre par l'impie Voltaire.

Comme la Pologne, la Turquie subira une seconde mutilation au profit des monarchies qui convoitent les lambeaux de ses dépoüilles. La civilisation n'y perdra rien; mais la France tombera au troisième rang des nations, et il n'est pas sûr que la gloire d'avoir pour chefs les Gambetta, et ceux de sa trempe, suffise toujours à la satisfaire, et qu'elle se contente indéfiniment de ce triste rôle dans le concert européen.

En attendant l'Europe monarchique continuera d'abuser de l'effacement de la France, pour pratiquer au dépend de cette dernière, le politique peu glorieuse, mais pratique, des *pourboires*.

Les journaux européens ont beaucoup parlé de l'offre qui aurait été faite à la France, par l'Angleterre de s'attribuer la Tunisie sous forme de protectorat; pour avoir une part quelconque dans la politique des *pourboires* et des questions.

M. Waddington aurait eu volidans cette offre, plus de dangers que d'avantages, et cela avec d'autant plus de raison, que M. de Bismarck aurait, dit-on, fait la même offre à ses amis du gouvernement d'Italie. M. de Bismarck janglerait, tel son jeu ordinaire en fomentant l'antagonisme avec l'Italie.

Ce bloc européen de la Tunisie ne dit rien qui vaille pour les amis de la paix européenne, et le traité de Berlin laisse ainsi en reste deux ou trois graves questions qui, un jour ou un autre, pourront amener de graves complications et mettre l'Europe en guerre.

C'est une opinion à peu près générale, en Europe, que la paix de Berlin n'est qu'une trêve, et ne sera point de longue durée. D'abord il faut noter que les Etats signataires du traité de paix de Berlin n'ont pris aucun engagement de s'opposer par la force aux violations des articles de ce traité de paix.

— On annonce que le nonce du Pape à Munich a été appelé à Berlin pour traiter avec le gouvernement Allemand des conditions d'une réconciliation avec les catholiques. Il s'agit non d'abolir les lois Falk, mais de les laisser tomber, afin de rallier au gouvernement les votes des catholiques dans les élections, et de grouper le faisceau des forces conservatrices réunies contre les doctrines et les passions socialistes qui gagnent du terrain en Allemagne, tous les jours, et mettent l'Etat et la société en danger.

On dit même, dans les cercles catholiques, que M. de Bismarck et le nonce du Pape sont arrivés à une entente sur la base d'une amnistie qui sera accordée à tous ceux qui ont été poursuivis pour violation des lois Falk et du rétablissement du concordat qui existait avant la rupture. Le Vatican, dit-on, **donnera une réponse formelle à ces propositions.**

— Pendant que la France républicaine s'efface et joue un rôle plus que secondaire dans les affaires politiques européennes, on voit la vieille France, la France religieuse multiplier les œuvres de piété et de dévouement, se tenir à la tête de la chrétienté, et cueillir partout pour ses enfants les palmes du martyre et de la charité.

En moins de quatre mois, du 27 février au 30 mai, onze sœurs sont mortes en soignant les malades dans les hôpitaux pestilentiels de Constantinople.

Les *Annales de la congrégation de la Mission* publient les noms de ces martyres, avec leurs états de services. Les voici:

- Ma sœur Guillemaud, 27 février, 43 ans de vocation;
- Ma sœur Eynaud, 1er mars, 18 ans de vocation;
- Ma sœur Eabre, 17 mars, 22 ans de vocation;
- Ma sœur Durand, 25 mars, 43 ans de vocation;
- Ma sœur Lanti, 26 mars, 29 ans de vocation;
- Ma sœur Maynard, 2 avril, 25 ans de vocation;
- Ma sœur Berteli, 9 avril, 11 ans de vocation;
- Ma sœur Léon, 15 avril, 28 ans de vocation;
- Ma sœur Poissoniens, 19 avril, 8 ans de vocation;
- Ma sœur Deschuyssencor, 19 mai;
- Ma sœur Vazeille, 30 mai, 22 ans de vocation.

— Les recettes du mois de juin, pour l'œuvre du Sacré-Cœur en France ont été de 223,250 fr. 50 c. Ce qui élève le total des souscriptions à 5,241,429 fr. 94 c. Depuis le 1er novembre, en huit mois, on a recueilli 1,267,000 fr. 46 c.

— Un Américain faisant partie de l'Association de la presse de l'Etat du Maine, dit l'*Evénement*, et qui a visité Québec, dernièrement, raconte ainsi les impressions qu'il a ressenties en visitant l'Hôtel Dieu de cette ville; l'heure de la visite dans la maison était passée, mais sur les instances de M. G. T. Cary, nous fûmes admis. Une sœur vêtue d'une simple robe de flanelle et d'un voile, vint nous recevoir, et nous introduisit dans l'établissement. C'était une Anglaise, une Anglaise d'une beauté et d'une aimable et gracieuse qu'elle était jolie. Elle était tout à fait sociable. Elle nous dit être cloîtrée, pour la vie et qu'elle n'était pas sortie du couvent depuis bon nombre d'années. En nous conduisant à la chapelle, elle s'arrêta à la porte et nous informa qu'elle ne pouvait aller plus loin. Naturellement nous ne pouvons avoir que de la compassion pour une telle personne, mais pourquoi? Sans aucun doute elle est plus heureuse que nous.

Si jamais il nous est permis de constater la présence d'un ange sous la forme humaine, nous avons vu ce miracle de nos yeux, car cette religieuse nous a paru si bonne, si pure, si gentille et si honnête, et l'empressement qu'elle semblait mettre dans les nombreux sacrifices qu'elle toutes s'imposent pour le plus grand bien des mortels, nous a fait retirer volontairement tout ce que nous avions dit de disgracieux au sujet des religieuses; et nous aurions désiré mourir près de cette sœur capable d'envoyer notre âme au Seigneur sous le soufflet de ses prières.

— Lord Dufferin a reçu par le Steamer, l'Érythrien, un don de £10,000 sterling d'Angleterre, fait par Sa Majesté le Roi pour la construction de la porte de Kent dans la ville de Québec.

— Son Excellence le Gouverneur Général manifeste un grand désir que tout soit arrangé de manière à donner le plus de confort possible à son illustre successeur et à la princesse Louise. Ainsi Son Excellence a suggéré à M. J. Bertram, l'idée de planter des arbres sur la face de la lamproie des officiers aux Glaciers, qui sera pendant quelque temps la résidence du Marquis de Lorne et de la princesse Louise.

Dans un des rapports présentés par le président de l'Union Allée, à une de ses dernières assemblées, nous lisons ce qui suit au sujet de quelques zones pontificaux canadiens, qui se sont établis comme défricheurs à Popolis, canton de Compton: "Notre colonie, zone de Popolis, progresse sensiblement. Fondée il y a à peine six ans, par un vaillant groupe des nôtres, elle compte déjà une population de 500 âmes. Qui aurait pu penser que par l'énergie de quelques hommes les rives désertes du lac Mégantic se transformeraient comme par enchantement en une colonie florissante? Aujourd'hui de jolies maisons ont remplacé les grands arbres de la forêt, des moissons dorées rejouissent l'œil du voyageur et sont la meilleure preuve de leurs incessants travaux et le gage de leur prospérité future. Si nous sommes heureux de constater leur progrès rapide, nous le sommes encore plus de les reconnaître comme nôtres; car en effet, les zones de Popolis, sont des plus dévoués à la Papauté et sous tous les rapports nous font le plus grand honneur."

Mes zélés prédécesseurs ont réclamé votre coopération pour la fondation d'une bibliothèque dans cette colonie. Leur appel a eu pour résultat l'envoi d'une quantité assez considérable de livres, je me permets aujourd'hui de vous rappeler ce fait afin que ceux d'entre vous qui possèdent de bons ouvrages et qui désirent contribuer à cette œuvre puissent le faire sans plus tarder, prouvant ainsi leur attachement aux pionniers du Lac Mégantic.

La conférence franco-américaine pour l'étude d'un traité de commerce entre les Etats-Unis et la France s'est réunie à Paris, il y a quelque temps. Environ 40 délégués américains étaient présents ainsi que des représentants de presque toutes les chambres de commerce de France.

MM. Foucher, de Carrel, sénateur, et Pollock ont présidé la réunion pour la France et l'Amérique respectivement. Dans leurs discours d'ouverture, les délégués français adressèrent aux Américains leurs cordiaux souhaits de bienvenue. Les orateurs exprimèrent de grandes espérances pour le succès de la conférence. L'histoire du mouvement actuel et du progrès du commerce entre la France et l'Amérique a été passée en revue, après quoi un projet de traité a été présenté et renvoyé à une commission de seize membres.

CAUSERIE AGRICOLE

LA MOISSON DES BLÉS.

La moisson des blés, comme les autres céréales, se fait plus tôt ou plus tard, suivant que le grain est mûr; le climat, le tempérament de la terre, la chaleur ou l'humidité de la saison, la qualité du grain même, contribuent à en avancer ou reculer la maturité.

Il est temps de moissonner, quand les épis devenus roux blanchissent. Le meilleur temps pour moissonner est la pointe du jour, parce que la fraîcheur de la nuit et la rosée, dont les épis sont alors imbibés, les conservent, enflent le grain et empêchent qu'il ne s'égrène autant qu'il le ferait, s'il était bien sec, et s'il était bien chaud quand on l'abat.

Lorsqu'on accélère trop la coupe du blé, on récolte un grain retraits, qui est plus petit, se garde moins bien, donne moins de farine; de farine que ces blés retraits fournissent est peu abondante et de mauvaise qualité. Toute graine retraits ne vaut rien pour être semée, attendu qu'elle lève rarement, et que, lors

qu'elle lève, ses produits sont faibles et de peu de durée. Ce n'est donc que par un abus d'abus, nécessité qu'il est permis de moissonner avant la maturité complète des grains.

Lors, l'on se hâte trop, on est exposé à perdre beaucoup le grain par le fait même de l'opération, par les oiseaux, par les vents, les pluies, etc.; mais ces inconvénients peuvent être diminués par des soins et de la surveillance.

Plusieurs écrivains ont émis l'opinion qu'il fallait faire les moissons avant leur complète maturité. Il est certain que dans ce cas il y a à gagner sur la quantité, parce que, comme nous l'a déjà dit, beaucoup de grains sont mangés par les animaux et les oiseaux; que beaucoup se perdent par les racemements dans le coupage; par les trappes, etc.; mais il est d'observation que les blés coupés avant maturité fournissent moins à la mesure; et que chaque mesure donne moins de farine au moulin.

Aucune circonstance n'amène plus rapidement la dégradation de nos variétés cultivées que la récolte de leurs grains avant maturité. Il ne faut donc jamais se presser de la faire toutes les fois que les grains doivent être employés pour la semence.

C'est donc à ce point qu'il faut faire toutes les récoltes; cependant dans les grandes exploitations, où on manque de temps et de bras, on est presque toujours forcé de moissonner quelques pièces de blés, convenant ces doivent que quelque peu retarder la récolte en en agissant comme en toute autre chose.

Javelles. — A mesure qu'on coupe les blés, on les laisse javeler, c'est-à-dire qu'on les met sur terre par javelles ou traies, bien liées un peu au large, pour qu'ils séchent et grossissent, et que les graines de blé se ressèment, et laissent couler moins de grains. On les met en gerbes ordinairement le lendemain du coupage; mais quand le temps est humide, il faut souvent trois ou quatre jours pour le sécher; et alors il est à craindre que l'épi germe, ce qui donne un grain qui n'est point de garde et dont le pain est aigre.

On ne ferme les gerbes définitives qu'après que la paille et les herbes qui s'y trouvent mêlées ont suffisamment séché en javelles, en tas ou en petites gerbes, ou bien on les arrange de manière que le vent puisse facilement les traverser et achever ainsi leur dessiccation.

Sept ou huit javelles ou poignées font ordinairement une gerbe.

Le plus tôt qu'on peut engranger est toujours le mieux; parce que le blé grossit davantage en tas dans la grange, que quand il roste inutilement sur le champ.

Quand le temps est incertain, s'il tourne à la pluie, on doit se hâter de rentrer tout le grain coupé, et n'en point abattre d'autre, le peur qu'il ne germe en javelles; il court moins de risque sur pied qu'abattu, et c'est pourquoi, en certains endroits, on le et on enlève le blé aussitôt qu'il est coupé, sans le laisser javeler; pourvu qu'il soit bien sec et bien mûr.

Quand le temps menace de pluie et qu'il est à craindre qu'il y en survienne avant qu'on puisse enlever toutes les gerbes, on les entasse au plus tôt par dizains, l'épi du côté du vent de la pluie, afin qu'elle s'égraine mieux; car si on les tournait autrement, l'eau entrerait dans les tuyaux, descendrait intérieurement jusqu'à l'épi et le pourrirait tout.

Si le blé qu'on a moissonné n'est pas tout à fait mûr, soit

qu'on aura été forcé de moissonner par un mauvais temps, on expose les gerbes au soleil pendant vingt-quatre heures de suite, les épis en haut et bien éparpillés, afin que le soleil les mûrisse plus vite et également : au bout de ce temps on les engrange pour vingt-quatre heures, ensuite desquelles on les met de nouveau au soleil, et on les retire après un espace pareil, afin qu'ils mûrissent doucement sans être pénétrés. On continue ainsi de jour à autre, jusqu'à ce qu'ils soient bien mûrs.

Il y a des gens qui laissent au dehors sur le champ les gerbes qui ne sont pas assez mûres ; ils les engrangent par tas de huit ou dix, les épis tournés du côté du nord ; et quand le soleil est couché, ils les déamorcèlent, et les mettent les uns près des autres, l'épi en haut, pour passer la nuit ; le matin ils les couchent par tas, et même la veille, pour recevoir les soleil, quand il y a apparence qu'il perdra, sinon il ne faudrait point les coucher ; et ils continuent ainsi jusqu'à ce qu'elles soient toutes mûres ; mais on ne les laisse exposées continuellement que quand le beau temps est sûr, sinon il vaudrait mieux les engranger.

Emploi des moyettes dans les temps pluvieux.—Nous empruntons à la *Revue agricole*, publiée par M. J. Perreault, les renseignements suivants, quant à la confection des moyettes :

« Dans les étés extraordinairement pluvieux, on s'est bien trouvé de l'adoption d'une méthode qui consiste à mettre le blé après le faucillage, en meulons ou moyettes appelés aussi riottes, et on a reconnu que, dans toutes les circonstances, le grain y acquiert une qualité supérieure à celle du blé qui a été traité autrement. Cette méthode convient également à l'orge, et nous ne pensons pas qu'il existe aucun moyen aussi assuré de sauver cette récolte de toute avarie dans les saisons pluvieuses. Ces meulons se font de la manière suivante :

« On place, sur un endroit sec et élevé des champs, une javelle qu'on replie sur elle-même vers le milieu de la longueur de la paille, en sorte que les épis ne posent pas à terre mais viennent s'appuyer sur l'extrémité opposée de la javelle. Un homme, auquel cinq ou six femmes apportent successivement les javelles, construit le meulon en le plaçant circulairement autour de la javelle repliée, tous les épis dirigés au centre et reposant sur cette javelle, en sorte que le meulon a pour diamètre deux fois la longueur des tiges du froment. Sur le premier rang de javelles, il en pose un second, placé de même, et continue ainsi, en maintenant d'aplomb les parois circulaires du meulon, jusqu'à ce que celui-ci soit parvenu à la hauteur d'environ huit pieds.

« Tous les épis étant réunis sur le centre, ce point se trouve plus élevé que le pourtour, circonstance fort essentielle, parce que tous les brins de paille ayant ainsi une pente vers le dehors du meulon, l'eau qui pourrait s'y insinuer tend toujours à s'é couler au dehors. Lorsque le meulon est arrivé à cette hauteur on continue à l'élever de même, mais en croisant toujours un peu plus les épis au centre, ce qui diminue graduellement le diamètre du meulon. Lorsque celui-ci est arrivé à la hauteur d'un peu moins de six pieds, le centre se trouve fortement bombé et en forme de cône. On le couvre alors d'une gerbe liée près de son extrémité inférieure, on la renversant sur le sommet du cône, et on en arrange avec soin les épis tout autour, afin que toute la surface du cône soit également couverte. Lorsque les grains ne contiennent pas beaucoup d'herbes vertes, et qu'ils ne

sont pas mouillés au moment où on les faucille, on peut les mettre en meulons immédiatement après qu'ils ont été coupés, quelque la coupe ait été faite avant une complète maturité, comme nous l'avons dit tout à l'heure. Dans le cas contraire, il faut attendre qu'ils soient passablement bien ressuyés, ou que l'herbe soit du moins amortie ; mais on peut toujours mettre le grain en meulons beaucoup avant l'instant où il serait possible de le serrer dans les granges, ou même de le lier en gerbes. Une fois qu'il est en meulons, il peut y rester pendant huit ou quinze jours, ou même davantage jusqu'à ce que le temps et les travaux permettent de s'occuper de le rentrer ; il n'y souffre d'aucune intempérie, la maturité du grain s'achève très-bien et celui-ci y prend une très-belle qualité. Nous croyons que de tous les moyens qui ont été proposés jusqu'ici pour sauver les récoltes de céréales dans les saisons pluvieuses, celui que nous venons de décrire mérite décidément la préférence, quoiqu'il entraîne certainement une légère augmentation de main-d'œuvre moins forte, toutefois, qu'on le croit généralement.

Entrée et conservation des moissons.—Lorsqu'on ne peut charrier immédiatement les gerbes liées, le moyen le plus efficace de les préserver du mauvais temps consiste à les disposer en croix qu'on construit de la manière suivante : On place sur une partie élevée du billon, deux gerbes opposées l'une à l'autre et disposées en ligne droite, de manière que les épis de l'une des deux couvrent ceux de l'autre. On place ensuite deux autres gerbes disposées de même, mais formant un angle droit ou une croix sur le milieu des premières ; ces quatre gerbes ont ainsi leurs épis réunis au centre de la croix. On ajoute un troisième rang de quatre gerbes superposées trois par trois les unes aux autres, et dont tous les épis sont réunis au centre qui se trouve un peu plus élevé, de manière que les quatre gerbes du rang supérieur ont une légère inclinaison du centre vers le dehors. On surmonte le tout d'une treizième gerbe que l'on renverse sur le centre de la croix, les épis tournés vers le bas, et arrangés symétriquement des quatre côtés. Si ces croix sont construites avec soin, les gerbes peuvent y supporter des pluies même assez prolongées sans éprouver aucun dommage.

« Dans beaucoup de pays on conserve les grains en gerbes dans des granges ; dans d'autres, on en fait des meules exposées à l'air. Cette dernière méthode présente des avantages qu'on ne peut méconnaître. Lorsqu'une meule est bien faite, le grain est entièrement à l'abri des ravages des souris, qui font tant de dégâts dans les granges : il s'y conserve sain pendant beaucoup plus longtemps, et peut, sans inconvénient, y rester plusieurs années ; il court aussi beaucoup moins de risque de s'altérer, lorsque la récolte a été rentrée sans être parfaitement sèche. L'usage de loger les gerbes dans les granges présente cependant d'importants avantages : dans les saisons pluvieuses, il est bien plus facile de décharger les gerbes à l'abri des intempéries ; et il en coûte beaucoup de frais pour revêtir les meules d'une toiture en paille, si l'on veut les mettre complètement à l'abri des pluies. On a aussi les gerbes plus sous la main pour le battage, dans les granges que dans les meules. Sans doute, la dépense de construction des granges est considérable ; mais celui qui peut faire cette avance y trouve certainement de l'économie, car les frais annuels de construction des meules dépassent l'intérêt du capital mis en construction des granges. Depuis longtemps déjà on a élevé en Angleterre la plate forme en

bois sur laquelle repose la meule, sur six piliers en fonte; de cette manière le grain est entièrement à l'abri des souris.

Mises en meules des céréales.—Autant et même plus que les meules de foin, les meules de gerbes demandent à être construites sous la direction d'un homme qui en ait bien l'habitude. L'infiltration de la pluie dans la meule peut causer d'énormes pertes, et il n'est pas sans exemple qu'une meule mal faite n'ait présenté, quelques mois après la moisson, qu'une masse de blé germé et de paille qui n'est plus bonne même pour lièvre; ici la bonne volonté ne suffit pas: il faut de plus la pratique et l'expérience.

Tout cultivateur qui comprend l'avantage de se rendre compte des résultats de ses opérations, doit tenir une note exacte du nombre de gerbes qu'il a récoltées pour chaque espèce de grain, en faisant en sorte que les gerbes soient aussi exactes que possible. Ces notes doivent indiquer le nombre de gerbes produites par chaque pièce de terre. Par ce moyen, dès qu'il a commencé à battre, un cultivateur peut déjà se faire une idée approximative assez exacte du produit de ses récoltes, ce qui peut lui être fort utile pour diriger ses opérations agricoles l'année suivante, car il pourra se rendre compte du gain qu'il aura réalisé pour ses différents produits, ou des pertes qu'il aura subies.

Académie de St. Augustin, comté de Portneuf.

Nous nous faisons un devoir de répondre à la demande d'un de nos abonnés qui vient de nous communiquer le prospectus de cette nouvelle institution, en nous priant de le publier dans la *Gazette des Campagnes*.

Comme on le verra par la lecture de ce prospectus, l'Académie de St. Augustin est destinée à remplir une lacune qui existe pour l'instruction de la plupart des jeunes filles dans nos campagnes.

Ce que le Révd. M. F. Pilote a si avantageusement commencé en faveur de jeunes gens destinés à cultiver la terre, par l'établissement d'une école d'agriculture à Ste. Anne, il a voulu le poursuivre à l'égard des jeunes filles de nos campagnes, par l'établissement d'une institution appropriée à leurs besoins. Il appartenait au comté de Portneuf, comprenant une population toujours si disposée à entrer dans la voie des améliorations agricoles et à seconder les efforts de ceux qui sont véritablement intéressés à travailler à établir le bien-être parmi notre population agricole, de coopérer les premiers à l'organisation d'une semblable institution qui ne tardera pas à avoir des imitateurs dans les centres les plus peuplés de nos campagnes.

Pour un grand nombre de jeunes filles, l'enseignement qu'elles reçoivent dans certaines institutions ne leur est pas profitable, car au lieu d'en tirer parti, le plus souvent elles en abusent; au lieu de se croient trop grandes demoiselles pour se livrer à des travaux qu'elles n'ont pu y apprendre. Ces parfaites et belles demoiselles sortent du pensionnat à l'âge de 17 à 18 ans; elles ont horreur du travail manuel qui se fait à la maison, et le plus souvent elles se garderont bien de mettre la main au ménage, ou de s'occuper de la lingerie. Quelle épouse! alors quelle mère de famille! Ce pauvre père de famille sacrifiera la plus grande partie de ses revenus pour faire ce qu'il appelle instruire sa fille qui apprend beaucoup de choses, excepté ce qu'elle devrait

savoir; puis après quelques années, elle rentre à la maison paternelle et elle répète sans cesse qu'elle s'y ennuit, car le travail de la maison champêtre ne lui court guère, et elle se gardera parfois d'accepter la main même d'un jeune cultivateur à l'aise, dans la crainte d'être soumise aux travaux qu'exige une maison de campagne; il faut alors à mademoiselle un homme de profession, un homme enfin qui ne soit pas cultivateur; elles ne s'aperçoivent pas que la fortune des premiers est quelquefois problématique, tandis que celle du cultivateur qu'elles refusaient est assise sur de bonnes terres qu'il ne s'agit que de bien cultiver pour obtenir une aisance stable. Un avocat, un homme de profession, aimera aussi à avoir une épouse qui saura diriger une cuisine, une compagne qui pourra préparer le linge, sans avoir recours à un tailleur ou à une modiste pour la moindre bagatelle.

Mais dira-t-on, où trouver une pension dans laquelle une jeune fille puisse recevoir une éducation agricole, pratique et rationnelle? Nous la trouverons dans celle dont nous publions le prospectus, et que nous voudrions voir immédiatement entrer dans le programme des maisons de haut enseignement établies dans nos campagnes.

Nous devons le constater ici, il y a plusieurs institutions d'enseignement, sous la direction des dames de nos communautés religieuses, qui ont actuellement adopté une partie de ce programme. Le Révd. M. Poiré, curé de Ste. Anne, nous offrait aujourd'hui le couvent de St. Anselme, où l'on enseigne aux jeunes filles la couture, où on leur apprend même à raccommoder le linge, à tailler leurs robes et autres vêtements; chaque semaine, à tour de rôle, deux des élèves du pensionnat s'occupent de la cuisine, y préparent les mets, etc. C'est un bel exemple à suivre.

Nous ne saurions donc trop engager les pères de famille de la campagne à demander ces changements. Faites de vos filles de bonnes ménagères, et de vos fils de bons cultivateurs, vous rendrez ainsi service à vos enfants et à la société.

Honneur donc à ceux qui contribuent à répandre l'instruction agricole et l'économie domestique dans nos campagnes!

Voici le prospectus de "l'Académie de St. Augustin" dont l'ouverture se fera le 3 septembre prochain:

PROSPECTUS.

Cet établissement est à cinq lieues de Québec. C'est juste la distance d'une très-jolie promenade de quelques heures, soit que l'on s'y rende par Ste. Foye ou par St. Sauveur et l'Anclonne Lorette. Comme les chemins sont macadamisés, ils sont beaux en toutes saisons. Par les agréments et la salubrité de son site, par la direction toute pratique de son cours d'études et des travaux manuels qui s'y rattachent, cette maison se recommande aux familles canadiennes d'une manière toute particulière.

Le cours d'études est le même que celui des maisons dirigées par nos bonnes religieuses à la campagne.

On y montre aussi la couture et tous les ouvrages qui peuvent servir à une jeune fille qui veut gagner sa vie et vivre de son travail.

L'apprentissage de la couture, la fabrication des étoffes en laine, en lin ou en coton et autres travaux utiles à la campagne surtout, voilà un nouveau champ qui s'ouvre à un bon nombre de jeunes filles qui vont chercher dans les villes des positions comme servantes ou comme apprenties; positions toujours pleines de dangers pour leur innocence.

Cette pensée de l'étude et des travaux manuels sagement combinés, se lit dans les deux mots: *éducation, industrie*, gravés sur la pierre qui orne la façade.

Cette maison semble donc remplir une lacune importante. Sous ce rapport elle n'écrite les sympathies et les encouragements les plus pressés du public. Elle est sous la direction d'institutrices dévouées qui ont déjà fait leurs preuves dans l'enseignement.

Conditions d'admission pour le cours d'études.

Pension, cinq piastres et demie par mois.

Le lavage et l'éclaircissement par mois, à moins que les parents n'y changent eux-mêmes.

Demi-pension (l'oyer et collation), par mois 22.75 ou 27.50 par année. Usage de la vaisselle de table 30 cts.

Pour la table, chaque élève fournit couverts, cuillère et fourchette.

Pour le dortoir, il faut un lit garni, pot et bassin de toilette avec vase de nuit.

Pour le costume, on demande seulement une robe noire.

Les élèves qui viennent terminer leurs études paieront une piastre en sus de la pension.

EXTERNES.

Jusqu'à la 1ère communion, trente sous par mois ;

Après la première communion, deux shelling par mois.

Les quarts-pensions paieront en écu par mois.

On en signera un peu d'anglais pour un écu de plus par mois.

Liste des effets que les élèves doivent apporter :

2 robes noires de costume ;

1 Coiffette, paillasson plié et matelas ;

2 oreillers, 2 couvertes de laine ;

2 couvre-pieds, l'un blanc, l'autre en indienne ;

Savon de toilette, brosse à dents et peigne ;

2 paires de draps, 6 chemises, 8 jaquettes ;

12 serviettes de table ;

12 " de toilette ;

2 tablettes noires.

Pour faciliter l'entrée de la maison on prendra des effets au prix courant du marché. Les parents pourront prendre des arrangements à cet effet.

La pension doit se paier d'avance par quartiers, treize piastres tous les quatre en entrant. La même somme à la Toussaint, au jour de l'an et le 1er avril.

On cédera l'intérêt à ceux qui paieront toute l'année d'avance.

Pour l'apprentissage de la couture on fera des arrangements pour chaque cas particulier.

L'entrée des élèves se fera le 2 sept. à midi.

S'adresser au sousigné

F. PILOTE, Ptre.

Curé de St. Augustin.

St. Augustin, 10 août.

Les mauvaises herbes.

Les pluies continuelles que nous avons eues depuis plusieurs semaines ont facilité grandement l'accroissement des mauvaises herbes de toutes espèces : aussi dans grand nombre de champs, le long des clôtures, même sur chaque côté des chemins publics, il y a ample provision, plus que suffisante même pour infester les champs exempts de cette plaie de notre agriculture. La loi cependant oblige les cultivateurs à enlever les mauvaises herbes de chemins publics ; pour le plus grand nombre de nos cultivateurs cette loi est une lettre morte ; le bon cultivateur est généralement un bon voisin, et il n'a pas besoin de la loi pour obliger son voisin à être plus soigneux quant à l'extirpation des mauvaises herbes qui sont préjudiciables à son propre champ, et il préfère souffrir sans se plaindre. Mais il y a une loi non écrite qui existe parmi les hommes, qui doit obliger chacun à ne pas faire usage de son propre bien au détriment de celui des autres. Chaque cultivateur n'est pas sans reconnaître les dommages causés par les mauvaises herbes, il est à même d'en apprécier les mauvais effets, le travail qu'elles exigent pour les détruire, et la richesse qu'elles enlèvent à la terre en les laissant empiéter sur les bons grains. Que les cultivateurs négligents réfléchissent sur le tort qu'ils se font à eux-mêmes, à leurs voisins,

en ne détruisant pas les mauvaises herbes, et alors ils ne pourront se défendre de faire une croisade pour la destruction des mauvaises herbes qui disputent la richesse du sol aux bons grains de toutes espèces.

Culture des abeilles au mois d'août.

Pendant les fortes chaleurs qui pourront se faire sentir dans le cours du mois, il faut prendre grand soin d'aérer chaque ruche, et de garder le rucher contre les ardeurs du soleil, parce que les rayons contenant le miel sont susceptibles de fondre.

Enlève au fur et à mesure les boîtes à miel des ruches aussitôt qu'elles sont remplies de miel. Dans les endroits où le sarrasin et autres fourrages tardifs abondent, les boîtes enlevées peuvent être aussitôt remplacées par des boîtes vides. Chaque apiculteur doit connaître les ressources sur lesquelles il doit compter pour la nourriture de ses abeilles dans sa propre localité, et ne pas continuer à ajouter des boîtes à miel à ses ruches trop tard dans la saison, quand il espère qu'elles ne peuvent être remplies de miel, parce qu'elles seraient d'aucune utilité. Après que les boîtes ont été enlevées, on peut en faire sortir les abeilles qui s'y trouvent en ayant recours à la fumée, ou les boîtes peuvent être placées dans une ruche vide, bête ou barril, et après avoir jeté un drap dessus, laissant une petite ouverture sur un côté, par où les abeilles pourraient passer, et retourner à leurs ruches.

Les boîtes à miel doivent être examinées de temps à autre, afin de s'assurer qu'elles ne sont pas attaquées par la fausse teigne qui peut devenir une ruine complète, pour toute la population des abeilles.

Il faut prendre grand soin de laisser dans les ruches tout le miel nécessaire à l'hivernement des abeilles, même à cette saison de l'année.

Remette l'esnimage des abeilles dans le cours du mois est désavantageux, sous plusieurs rapports.

La moisson des blés de semence.

Dans notre causerie du présent numéro de la *Gazette des Campagnes*, nous avons dit que plusieurs écrivains avaient émis l'idée qu'il fallait faire la moisson des blés avant leur complète maturité, et nous avons signalé les désavantages que l'on éprouverait quant aux blés destinés à la semence. Sur ce point il y a deux opinions opposées : la plus autorisée semble celle qui veut que les blés destinés à fournir des grains de semence ne soient fauchés qu'à complète maturité ; autrement, comme nous l'avons dit, les meilleures variétés sont vouées à une prompte dégénérescence.

Voici ce que nous lisons à ce sujet dans le dernier numéro de la *Gazette des Campagnes* de Paris :

" M. Desmichels, de Brignoles (département du Var, en France), rapporte une expérience qu'il fit sur ce sujet. Il fit deux parts d'un champ de blé ; la première moitié fut moissonnée avant maturité, la seconde vingt jours plus tard, et les grains des deux moissons furent semés, pendant cinq années à part dans des terrains ayant reçu les mêmes labours et les mêmes fumures.

Les grains provenant de la coupe prématurée en cinq ans produisirent 420 à 480 litres (pintes) par 30 ares (à peu près 20 perches). Le grain récolté mûr donna de 550 à 720 pintes. Le premier diminuait chaque année, le second au contraire allait augmentant.

" Il y a ici une question de mesure, qu'il ne faut pas perdre de vue. Dans les magnifiques cultures de M. Desprez de Capelle, Simon Légrand qui en France livrent au commerce des grains pour semence, on récolte les blés presque à maturité, et ce n'est que par de longues et sérieuses expériences que ces grandes maisons se sont arrêtées à cette méthode. Nous croyons que l'on peut sans crainte suivre de tels modèles. Comme leurs grains de semence appliqués sur leurs terres donnent des

produit supérieurs en qualité et en quantité, et sans aucune trace de dégénérescence, ils fournissent la preuve la plus décisive de l'excellence de leur méthode.

Voici leur mode d'opérer que nous recommandons à l'attention des cultivateurs du Saquenay, d'une manière toute spéciale, puisque, suivant le désir de l'Hon. M. Joly, ministre de l'Agriculture de Québec, on devra acheter dans leur localité du blé de semence pour fournir aux Sociétés d'Agriculture :

« Pour que le blé coupé de bonne heure achève parfaitement sa maturité, c'est-à-dire la solidification de l'amande du grain, il faut que le grain ne reçoive pas directement la lumière du soleil, qui le dessèche trop vite et l'étiole par une chaleur trop ardente.

« Le grain ainsi échoué perd certainement une vitalité végétative, comme en volume de matière nutritive.

« Le grain de semence, comme le grain de consommation, doit achever de mûrir à l'ombre. C'est ce résultat précieux qu'on obtient en réunissant neuf à dix gerbes en moyettes, et en coiffant le tout d'une gerbe renversée qui couvre tous les épis et les protège contre un soleil trop ardent, et contre la pluie.

« A la place d'une gerbe renversée, on a la coutume, dans quelques contrées, de coiffer les moyettes avec des capuchons de paille fabriqués d'avance en hiver, et qui ont l'avantage de servir pendant plusieurs années. Ces capuchons, semblables à ceux de nos ruches, sont faciles à faire; une centaine suffit pour couvrir les gerbes d'un champ d'un hectare (1/2 peu près deux arpents).

Choses et autres.

Le barbeau de patates — On annonce qu'un fermier a découvert que l'on peut combattre efficacement le barbeau de patates en répandant du sel sur le champ avant que les feuilles des patates sortent de terre. Il faut environ deux minots de sel par arpent, et lorsque les patates sont arrosées et renchassées, l'on répand de nouveau un peu de sel entre les rangs, mais non sur les feuilles. Un champ de patates a été ainsi parfaitement préservé, lorsque la récolte des champs voisins a été détruite par cet insecte.

Le blé d'Inde comme nourriture pour les poules. — Comme une poule peut pondre environ douze douzaines d'œufs pesant 18 livres, et peut consommer 90 livres de blé d'Inde dans une année, il s'en suit que pour chaque livre d'œufs, il faut 3 1/2 livres de blé d'Inde. Il n'existe aucun autre animal qui produise à aussi bon marché. Cinq livres de blé d'Inde coûtent environ 6 centimes, et une douzaine d'œufs qui sont le produit de cette quantité de blé d'Inde, valent en moyenne pendant l'année 20 centimes. — *Journal de Québec.*

L'industrie du sucre de betteraves en France. — En 1824, la France a produit un total de 15,000 tonnes de betteraves à sucre pour l'usage de 100 fabriques de sucre de betteraves. En 1837, le produit en a été de 49,000 tonnes. La France, depuis ce temps, a doublé tous les dix ans la production de la betterave à sucre. En 1820, la production de la betterave à sucre n'était que de 2 livres par chaque habitant; en 1865, elle en était rendue à 14 livres. Depuis 1865, excepté dans le voisinage immédiat des ports de mer, on ne fait usage dans la France que du sucre de betteraves. L'Allemagne se trouve dans le même cas, quant à la production du sucre de betteraves.

C'est à peu près le seul sucre en usage à Paris, à Vienne, Berlin, Dresden, Leipzig, ou Munich.

En 1867, le rendement de la betterave à sucre, par arpent était de douze toises; prix \$3 par tonne. En 1865, le rendement a été de seize tonnes par arpent; prix \$3.25 par tonne. Le pourcentage de sucre contenu dans la betterave, en 1837, a été de 10 par cent; en 1865, 11 1/2 par cent. Le prix de fabrication, en 1837, a été de 7 cent par livre; en 1865, il a été réduit à 4 cent par livre.

Ainsi il a fallu près d'un demi siècle pour établir cette grande et lucrative industrie sur le continent européen, sur une base si sûre et définitive, et maintenant nous pouvons profiter de l'expérience qui en a été faite. Elle a été le résultat

d'une minutieuse attention à en augmenter le produit, aussi bien que la quantité du sucre; en étudiant soigneusement les lois de la nature, et par l'application des connaissances chimiques et l'emploi d'un mécanisme perfectionné, on a réussi à en extraire facilement tout le sucre, à le purifier et à le rendre agréable au goût.

Ces détails quoique se rapportant uniquement à la France, peuvent également s'appliquer à tout le continent européen; la France en a seulement tracé le chemin, a ouvert la porte à cette précieuse industrie.

Tel est l'histoire de l'établissement de cette industrie jusqu'en 1865, et depuis cette date les statistiques nous en démontrent l'accroissement par les chiffres suivants: Produit total de la betterave à sucre en 1853, 200,000 tonnes; produit total de la betterave à sucre en 1863, 453,000 tonnes; produit total de la betterave à sucre en 1873, 653,000 tonnes.

Les effets permanents produits sur l'agriculture, en France, par la culture de la betterave à sucre sont étonnants. Dans les districts où l'on cultive la canne à sucre, les autres cultures sont d'un faible rendement, il y a peu de bétail; de moutons et de cochons. Au contraire, dans les districts du centre de l'Europe où l'on cultive la betterave à sucre, les champs sont remplis de toutes espèces de produits, tels que le blé, l'orge, l'avoine, le seigle, etc.; les prairies ne laissent rien à désirer. Il n'est pas nécessaire de demander au cultivateur à quel système de culture il doit la richesse de son sol, tous l'attribuent à la culture de la betterave à sucre.

Dans une grande fête publique qu'il y eut à Valenciennes (France) on avait placé l'inscription suivante sur un arc de triomphe:

« Avant l'introduction de la culture de la betterave à sucre l'arrondissement de Valenciennes produisit 695,590 minots de blé, et engraisés 700 bofs. Depuis l'établissement des manufactures de sucre de betteraves, l'arrondissement de Valenciennes a produit 1,157,750 minots de blé, et a engraisés 11,500 bofs. »

En France, une ferme de 833 arpents, qui avec une culture ordinaire produisait annuellement pour une valeur de \$9,000, par la culture de la betterave à sucre pendant six années, en est venu à produire \$41,200 par année. Sur une autre ferme de 295 arpents, on a obtenu 5,225 minots de blé, 2,300 tonnes de bétail raves à sucre, et engraisés 150 toises de bétail par année. Ces cultivateurs attribuent leur succès à la grande quantité d'engrais due à l'élevage des animaux auxquels on donne la pulpe de la betterave à sucre; le sol par ce surcroît d'engrais augmentait en fertilité. Où la betterave à sucre est cultivée, les terres ont acquis une plus grande valeur, et les salaires suivent la même direction. Les vaches auxquelles on donne la pulpe de betteraves ainsi que les feuilles, soumises à une certaine fermentation donnent un lait plus riche et ajoutent à la quantité du beurre. Ainsi la culture de la betterave à sucre a augmenté la production du pain, du beurre et de la viande, et ces aliments de première nécessité ont ajouté à la prospérité de l'agriculture d'où dépendent toutes les autres industries.

Les variétés de betteraves à sucre les plus généralement en usage sont spécialement les *Blanches de Silésie*, *Imperial* et *Quidnaburger*; elles pénétrant dans le sol de huit à douze pouces, leur pesanteur spécifique est de 1 1/2 à 4 livres chaque, et leur plus grand diamètre de 3 à 6 pouces; lors qu'elles atteignent une plus grande proportion, elles perdent de leur qualité sucrée. Si le sol est cultivé à une profondeur convenable, la betterave végétée en croît sur la surface du sol; mais si elle croît sur un sol ordinaire, elle n'est capable d'atteindre ses proportions; sous la surface, la betterave végète hors de terre, expose aux rayons du soleil elle sera d'une qualité inférieure propre à la production du sucre. Le sol qui convient à la culture du blé, qui a été longtemps à l'état de culture, qui a été un labour profond, exempt de pierres, et qui ne se moule, convient à la culture de la betterave à sucre. — Un ancien cultivateur français — (Traduit de l'*American Agriculturist*)

Culture des abeilles. — La culture des abeilles est une industrie pour laquelle il faut de la persévérance et de la prudence;

il arrive si souvent des déceptions, qu'à chaque instant l'apiculteur négligent et sans intelligence est tenté d'abandonner cette culture. Il faut aider aux abeilles, suppléer à leurs besoins pour qu'elles puissent réaliser nos intentions. Pour cela la théorie et la pratique ne doivent pas faire défaut. Étudiez avec soin les bons auteurs, pratiquez et observez selon les lieux, à chaque pas vous trouverez du nouveau et plus vous avancerez, plus vous sentirez le besoin d'observer.

Nous conseillons à ceux qui désirent se livrer à la culture des abeilles de consulter de temps à autre le *Journal de l'Instruction Publique*, sur les années 1876 et 1877, et de trouveront un court-complet d'apiculture tel que donné par M. Thomas Valiquet à l'École Normale Jacques Cartier, à Montécal. On pourrait également se procurer, en s'adressant au bureau de la *Gazette des Campagnes*, un *Petit traité d'apiculture par un apiculteur praticien canadien*, en joignant à la demande six centimes en timbres de poste.

RECETTES

L'orge comme remède contre les vers chez le cheval.

Voici une recette que nous empruntons au *Farmers' Union*: Dès qu'on s'aperçoit qu'un cheval est attaqué par les vers, pour les détruire voici un moyen bien simple et efficace au dire de plusieurs cultivateurs qui en ont fait l'essai. Il suffit de prendre une gerbe d'orge, d'en couper très-fin l'épis et la paille la plus prête de l'épis, laissant de côté le gros bout de la paille. On mélange cette paille fine et les épis de l'orge, à du son. Avant que d'offrir cette nourriture au cheval il convient de la laisser quelques heures sans manger, afin qu'il prenne plus avidement cette nouvelle nourriture: paille et orge.

Peinture pour les murs des appartements et des maisons.

Mélanger 25 parties de plâtre cuit et tamisé, avec 57 de chaux vive, fusée avec un peu d'eau pour la réduire en poudre fine et tamisée, et un peu de fromage blanc; en faire avec de l'eau une bouillie; appliquer à l'aide d'une grosse brosse. On peut colorer avec de l'ocre. Cette peinture est très-solide.

Peinture à la détrempe.

Faites fondre une livre de colle de peau de lapin dans une chopine d'eau froide. Il faut au moins vingt-quatre heures. Prenez ensuite une livre de blanc d'Espagne en poudre tamisée; ajoutez un peu de noir de fumée, pour donner une teinte; délayez le tout avec la colle; ajoutez de l'eau, si la mélange est trop épais. On met au moins deux couches de cette peinture, qui n'est si bonne que dans l'intérieur des appartements.

COLLEGE DE STE. ANNE.

La rentrée des élèves de cette institution est fixée à JEUDI, 5 SEPTEMBRE, et l'ouverture des classes aura lieu le lendemain.

CHS. TRUDELE, Ptre., Supérieur.

2 août 1878.

LS. A. PROULX,
CHAPELIER ET MANCHONNIER,
No. 2 rue Christie et coin de la rue Couillard,
QUEBEC.

Se chargera de la confection de toutes espèces de fourrures, ainsi que tous articles en pelletteries qu'il réparera ou donnera la forme la plus nouvelle quant à la mode. Il réparera aussi les Chapeaux Gris, de Caster, de Satin, Chapeaux de paille, Panama, etc., par un nouveau procédé dont il est le seul dépositaire à Québec.

Ayant été employé dans ce genre d'industrie pendant près de 30 ans dans une des premières maisons de ce genre à Québec, il peut se flatter de donner complète satisfaction à ceux qui l'encourageront. Ses prix sont réduits, et les ordres qu'il recevra soit de la ville ou de la campagne seront exécutés sous le plus court délai.

15 août 1878.

AUX MAISONS D'EDUCATION.

ET A

MM. LES COMMISSAIRES D'ÉCOLES.

On voudra bien se rappeler que notre LIBRAIRIE offre l'avantage de l'ASSORTIMENT LE PLUS COMPLET de LIVRES CLASSIQUES ET DE FOURNITURES D'ÉCOLES, et que nos prix sont des plus réduits.

Nous nous engageons à bien vouloir nous faire parvenir vos ordres aussitôt que possible, afin de ne pas éprouver de retard à l'OUVERTURE DES CLASSES.

Catalogues, Liste de Prix, échantillons de Papier, etc., envoyés sur demande.

J. B. Rolland & Fils,

Libraires-Éditeurs de la Nouvelle Série de Livres de Lecture de Montpetit.

Rue St. Vincent, Nos. 12 & 14, Montréal.

9 Août 1878.

AVIS IMPORTANT POUR LES DAMES.

Notre attention a été appelée sur un nouvel article pour l'usage des dames dont l'invention a conféré un bienfait durable aux dames. Nous voulons parler des suspenseurs de "Queen City" pour les Jupons, l'article le plus désirable et le plus bienfaisant qui ait été inventé pour le soulagement des femmes, dont un grand nombre ont souffert pendant ces années en état de santé désirable, causé seulement par le poids de nombre de Jupons lourds qui les écrasaient littéralement. Il était devenu absolument nécessaire de trouver quelque chose pour supporter les vêtements des femmes. Ces suspenseurs sont recommandés par nos principaux médecins à toutes les dames et aux filles. Chaque dame devrait en avoir. Ils ne se vendent pas par l'entremise d'agents. C'est une excellente occasion pour une dame de prendre cette agence, qui rapportera de jolis profits. Pour les conditions et le lieu, écrire immédiatement à la compagnie de QUEEN CITY, 278, RUE CLARK, CINCINNATI, OHIO.

EN VENTE A LA LIBRAIRIE AGRICOLE

DE

FIRMIN H. PROULX

STE. ANNE DE LA POATIÈRE.

Portraits photographiques de Sa Sainteté le Pape Léon XIII.—Prix, 10 centimes.

"Livre de Prières à St. Joseph," recueillies par J. Palatin, Prêtre de St. Sulpice à Montréal.—Prix du volume, relié, 40 centimes.

Lectures sur la vie rurale, par M. Victor de Tracy.—Prix, 50 centimes.

Instruction élémentaire sur la conduite des arbres fruitiers, greffe, taille, restauration des arbres mal taillés ou épuisés par la vieillesse, culture, récolte et conservation des fruits, par M. A. DuBreuil.—Prix, 60 centimes.

Le vétérinaire pratique, traitant des soins à donner aux chevaux, aux bœufs, aux moutons, aux cochons et à tous les animaux de basse cour, par E. Hocquart.—Prix, 75 centimes.

Essai sur le luxe et la vanité des parures, spécialement dédié aux personnes de la campagne, par le Révérend M. Alexis Maillet.—Prix, 25 centimes.